

COMPTE RENDU rapide du CIAS 22 janvier 2013

Ne reprenant que les interventions de la ministre

INTERVENTION LIMINAIRE DE LA MINISTRE

La ministre présente ses excuses pour ses différentes absences dues à des problèmes d'agenda.

Elle a d'emblée affirmé la volonté du gouvernement d'améliorer le pouvoir d'achat des agents en particulier pour les plus modestes et que l'ASI est complémentaire du problème des salaires.

L'ASI est une priorité de ce gouvernement dans un contexte budgétaire contraint et elle fait l'annonce d'une mise en réserve de 6%.

Elle affirme que pour cette année le niveau budgétaire sera le même niveau qu'en 2012, compte tenu des transferts et Fond de Concours.

Elle entend travailler avec les OS à un cadre rénové pour l'AS avec une rationalisation interministérielle et ministérielle qui garantisse une AS de haut niveau.

La Ministre propose des négociations avec les fédérations sur l'AS de l'Etat pour une meilleure équité des agents de l'Etat quelque soit leur employeur et sur les modalités d'organisation de l'AS aucun scénarii n'est arrêté.

Ensuite viendra un travail sur les 3 versants.

Après l'intervention liminaire commune des OS (voir pièce jointe), réponses de la ministre :

Dès le 21 Février - première rencontre de l'agenda social - une réforme de l'AS est engagée et c'est bien une négociation qui s'ouvre et non une concertation.

Elle prend l'engagement d'arrêter les inégalités entre ministères sur les salaires et l'AS.

Après les interventions des 5 animateurs des Commissions Permanentes (voir pièce jointe), réponses de la Ministre :

Sur le budget les choses peuvent changer selon les négociations et l'organisation à venir.

Elle exprime que dans ce pays on a trop travaillé en forme pyramidale sur la FPE, qu'il a trop de différences entre les agents et que les bagarres entre ministères ne servent pas la FPE.

Elle s'engage à un objectif de parler FPE lors de ces négociations.

LOGEMENT :

Ce gouvernement s'engage à faire baisser les loyers et par ricochets ceux des fonctionnaires.

Il y a nécessité à ouvrir un GT sur le 5% sur la base du rapport IGA et de travailler sur les indemnités de résidence.

Elle découvre la problématique de la circulaire sur le logement et notre demande de réécriture, elle va l'étudier.

FAMILLE :

Elle dit faire partie de celles au gouvernement qui pensent que les enfants de moins de 3 ans doivent être à la maternelle et du coup cela peut et doit libérer des places en crèches.

Sur les DOM/TOM elle dit qu'un travail de recensement global sur salaires, indemnités et AS est entrepris avec le ministère concerné.

Sur les CV elle entend ce que l'on dit et propose que l'ouverture au moins de 30 ans fasse partie de la négociation.

Sur l'AMD en ce qui concerne les 5 catégories il faudrait faire des simulations. Il faut avoir une discussion sur une règle commune d'attribution.

Concernant l'information des retraités elle propose que la DGAFP se rapproche du service des pensions et elle s'engage à apporter une réponse à cette question et elle réaffirme à nouveau sa volonté d'exemplarité de la FPE.

Sur la demande de prestation études, madame Le branchu dit avoir un avis personnel sur la question et qu'elle n'est pas favorable à une telle mesure au motif que l'on créerait une différence entre les enfants de fonctionnaires et les autres. Il vaudrait mieux rendre, tous les étudiants, autonomes par un système d'allocations.

RESTAU :

On doit donner très rapidement une instruction au Préfet des PO.

Il faut tendre à l'harmonisations dans les DDI et encourager les agents à aller déjeuner dans la restauration collective.

TVA :

C'est très compliquée car il y a des effets générateurs de concurrence, une baisse de la TVA entraînerait une baisse du budget de l'Etat et dit ne pas savoir répondre à la question pour l'instant.

La ministre conclue en affirmant que l'AS va faire partie des négociations de sortie de crise, notamment sur les questions de logement, crèche, retraités, et cela demande une simulation budgétaire.

Pour la délégation CGT :

Anne Tanguy, Patrick Brechotteau, Christian Fagault et Ivan Baquer